

Sonergia & les CEE

Vœux AICVF

13 janvier 2026



Qui sommes-nous ?



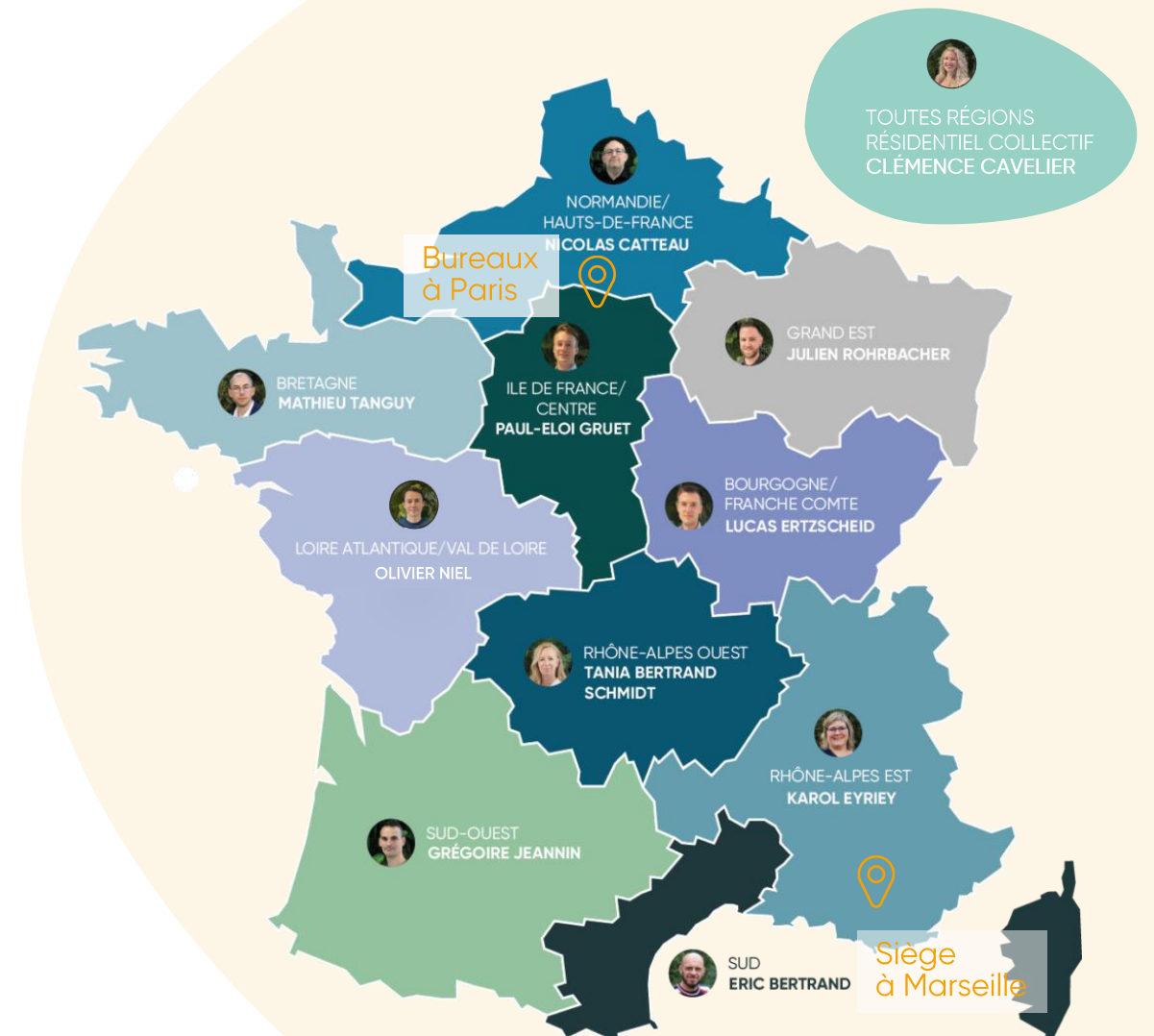
● À propos de nous

15 **Années d'expérience**
Expertise reconnue dans le secteur

145 **Collaborateurs**
Équipe nationale dédiée

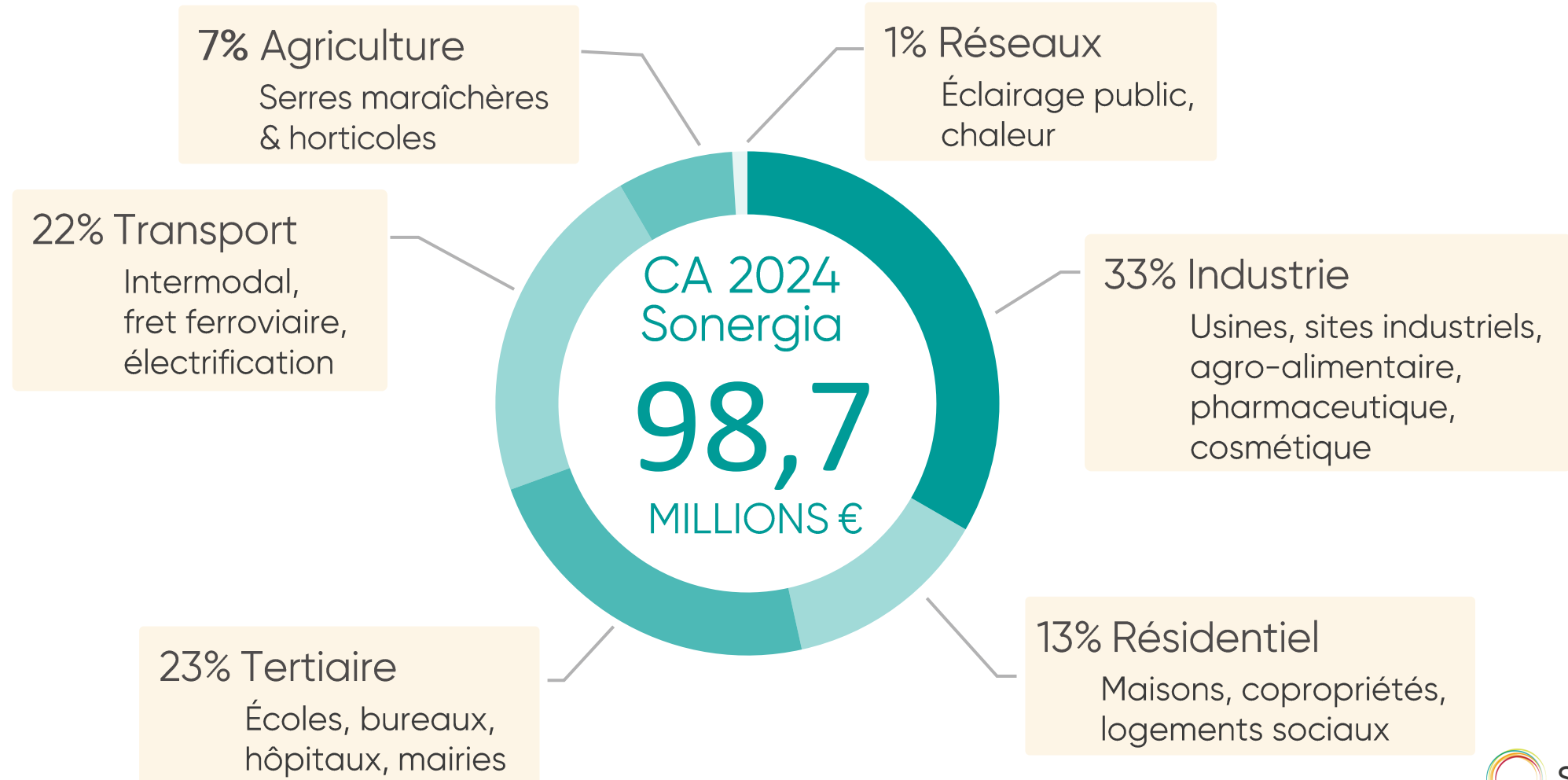
100 000 **Chantiers valorisés**
Projets d'économies d'énergie

Notre mission : optimiser et financer vos projets de performance énergétique et de décarbonation



Répartition par secteur d'intervention

Projets B2B engagés en 2025



Des équipes spécialisées tout au long de votre projet



Veille réglementaire

L'équipe **Juridique & réglementaire** analyse les changements réglementaires tout au long de l'année et apporte une réponse à vos interrogations juridiques.



Conseils techniques et offres de financement associées

L'équipe **Ingénierie & Services / Chiffrage** analyse les opportunités de financement et vous apporte des conseils techniques.

L'équipe **Commerciale & Partenariats** vous présente les offres adaptées à vos besoins.

L'équipe **Marketing & Communication** vous informe sur le marché, la réglementation et vous accompagne pour consolider le partenariat via des actions de communication.



Simplification administrative et conformité des dossiers

L'équipe **Valorisation CEE & Contrôles** vérifie la conformité des dossiers et les contrôle.



Sécurisation des dossiers de primes

L'équipe **Finance** vérifie les devis et procède au versement de la prime en 15 jours à réception de la facture

Le +

2 personnes dédiées à votre projet :

- **1 interlocuteur de proximité**
Nos équipes d'Ingénieurs d'affaires sont répartis sur toute la France
- **1 chargé de valorisation**

Le dispositif des CEE

● Le dispositif des CEE



Un dispositif réglementaire

Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (les « obligés ») qui doivent atteindre un objectif fixé sur 4 ans en fonction de leur volume de vente.



Une solution de financement

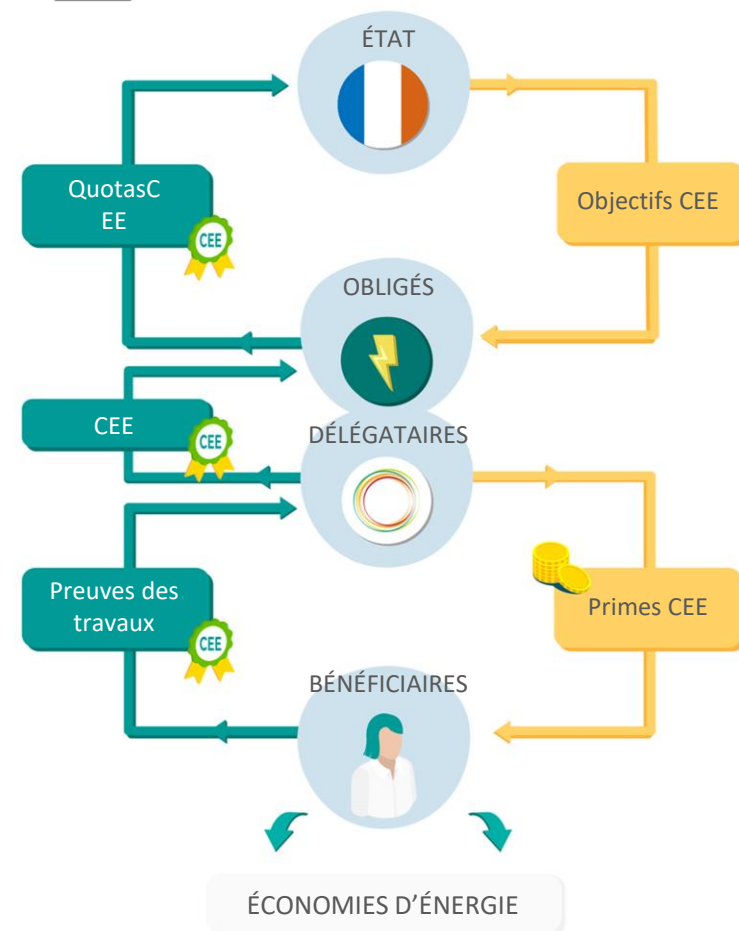
Ces financements sont nécessaires pour les bénéficiaires qui mettent en œuvre des travaux d'économies d'énergies et pour les partenaires porteurs du dispositif au travers de leurs offres.



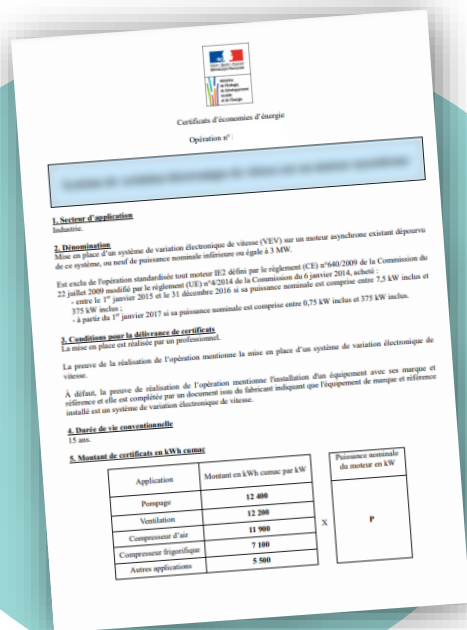
Les acteurs des CEE

Acteur	Rôle
État	Fixe les règles du jeu et contrôle.
Obligés (fournisseurs d'énergie)	Financent les travaux via des primes CEE pour atteindre leurs objectifs (quotas CEE).
Délégataires (Sonergia)	Pilotent les projets, montent les dossiers, assurent la conformité.
Installateurs	Réalisent les travaux.
Bénéficiaires (entreprises et industriels)	Profitent des travaux et de la prime CEE.

LE FONCTIONNEMENT DES CEE



Qu'est-ce qu'une fiche d'opération d'économie d'énergie (FOST) ?



Pour faciliter le financement d'actions d'économies d'énergie, des **fiches d'opérations dites standardisées** ont été définies.

Dans chaque **fiche d'opération** est définie :

- le montant d'économies d'énergies (en **kWh**)
- réalisé sur une période donnée (**cumulé**)
- pour un type de projet
- la perte de valeur du produit dans le temps (**actualisé**)

On parle alors de **kWh cumac** (kWhc).

Les opérations plus complexes peuvent être accompagnées dans le cadre d'**opérations spécifiques**.

Nos outils pour faciliter vos projets CEE

MENTIONS OBLIGATOIRES
DOSSIER CEE SONERGIA

MENTIONS SUR DEVIS

- Date édition du devis
- Raison sociale + adresse du professionnel
- Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- Adresse des travaux à effectuer (non obligatoire sur le devis, mais fortement conseillée)
- Intitulé (TIC) des équipements + référence du devis (uniquement le devis comporte une note de dimensionnement)
- Liste complète des travaux (sauf objet de la demande de prime CEE)
- Préparation complète et cohérente
- Filet Actif et Inactif de Sonergia
- Si présence du Risk Actif et Inactif RAE de Sonergia sur le devis, noter la mention ci-dessous sur celui-ci :
Mention de respect aux normes obligatoires CEE - Risque d'absence de filets des certificats d'économies d'énergie CEE - Risque de non respect des CEE obligatoires à respecter sur devis auprès de Sonergia ou sur accompagnement personnalisé par Sonergia ou approuvé par le titulaire en charge de l'énergie, afin de faire réaliser des contrôles techniques ou sur place afin de vérifier la validité des travaux.
- Si déduction de la prime CEE sur le devis, celle-ci doit apparaître et être déduite du TTC.

PARTIE ENGAGEMENT DE VOTRE CLIENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Fonction : _____
 Date : _____
 Signature : _____

ATTENTION

- 2 types de signatures admises : date + signature manuscrite OU date + signature électronique qualifiée.
- Les CDFP ne sont pas considérés comme des équipements devenus.
- En cas de déduction de la prime CEE, celle-ci doit apparaître et être déduite du Montant TTC.

MENTIONS SUR FACTURE

- Date édition de la facture
- Date de fin de chantier (obligatoire si MAJ est signée avant la date de facturation)
- Raison sociale + SIRET + adresse du professionnel et du lieu (notamment qui réalise les travaux le cas échéant)
- Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- Adresse des travaux à effectuer
- Intitulé (TIC) des équipements + Référence de la facture
- Si la facture mentionne un numéro de devis (détail complémentaire) ou devis transmis dans le dossier
- Liste complète des travaux (sauf objet de la demande de prime CEE avec toutes les mentions obligatoires selon les Fiches d'Équipements Standardisées FOST)
- Préparation complète et cohérente
- Taux TVA
- Montant TTC
- Filet Actif et Inactif de Sonergia
- Si occupation : Montant occupé + date de versement
- Si présence du Risk Actif et Inactif RAE de Sonergia sur le devis, faire apparaître les éléments suivants sur la facture :
Sonergia - Certificat CEE - 10001703000000000000
- Si déduction de la prime CEE sur la facture, celle-ci doit apparaître et être déduite du TTC.

SONERGIA - 17 03 2022

TRAVAUX ELIGIBLES
CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

SECTEUR TERTIAIRE

LOT CHAUFFAGE & CLIMATISATION

- 845-70-01 POMPES À CHALEUR de type air/air réversible
- 845-70-02 POMPES À CHALEUR & ABSORPTION de type air/air réversible
- 845-70-03 POMPES À CHALEUR & MOTEURS de type air/air
- 845-70-04 POMPES À CHALEUR RÉVERSIBLE de type air/air

LOT PRODUCTION DE FROID

- 845-60-01 SYSTÈME DE CONDENSATION FRIGORIFIQUE
- 845-60-02 INSTALLATION FRIGORIFIQUE utilisant du CO₂
- 845-60-03 FERMETURE DES MEUBLES FRIGORIFIQUES
- 845-60-04 MEUBLES FRIGORIFIQUES de type performant
- 845-60-05 SYSTÈME DE RÉGULATION sur un groupe de gaz
- 845-70-10 RÉCUPÉRATION DE CHALEUR sur un groupe de gaz
- 845-70-11 FREECOOLING sur une installation existante
- 845-70-12 RACCORDEMENT D'UN BÂTIMENT TERTIAIRE
- 845-70-13 SYSTÈME DE RÉGULATION sur un groupe de gaz
- 845-70-14 SYSTÈME DE RÉGULATION sur un groupe de gaz

TRAVAUX ELIGIBLES
CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

SECTEUR TERTIAIRE

LOT MOTEURS

- 845-70-01 MOTO-VARIATEUR SYNCHRONE à courant permanent ou à reluctance
- 845-70-02 SYSTÈME DE VARIATION ÉLECTRONIQUE de vitesse sur un moteur asynchrone

LOT VENTILATION

- 845-70-01 VENTILATION MÉCANIQUE SIMPLE FLUX à débit d'air constant ou modulé
- 845-70-02 SYSTÈME DE VENTILATION DOUBLE FLUX avec échangeur à rotor à courant ou modulaire

LOT AUTRES

- 845-70-01 SYSTÈME DE GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT pour le chauffage et les circuits d'eau, le refroidissement, le chauffage, le refroidissement et les systèmes
- 845-70-02 SYSTÈME DE CONTRÔLE des chaudières et chauffe-eau dans un Data Center
- 845-70-03 RÉCUPÉRATION INSTANTANÉE des chaudières au bois grises

SONERGIA - Janvier 2022 - 10 documents techniques à télécharger sur www.sonergia.com

L'OUTIL SONERGIA DE CHIFFRAGE DE LA PRIME CEE
DOSSIER CEE SONERGIA

L'outil de calcul Sonergia permet de chiffrer rapidement le montant de la prime CEE pour chaque projet. Il permet également d'imprimer l'ensemble des mentions à faire apparaître sur devis et facture.

ONGLET CALCUL VOLUME CEE_IND

1. FOST pour lesquelles les paramètres techniques sont à renseigner
 2. Dans certains cas, le code postal est à renseigner
 3. Valorisation CEE : case libre, évolutive en fonction du prix du marché

sonergia Version 06/10/2022

NOTE DE DIMENSIONNEMENT
LUMINAIRES ÉCLAIRAGE LED

Logo du professionnel réalisant l'étude

Raison sociale bénéficiaire : _____ Raison sociale professionnel : _____
 Adresse : _____ Adresse : _____
 CP + Ville : _____ CP + Ville : _____
 SIRET : _____

Adresse chantier : _____
 Date : xxx/xx/xxxx Référence de l'étude : _____

Secteur d'activité :
 Bureau Enseignement Hôtellerie/Restauration Santé Commerce Autre

État des lieux des équipements en place avant rénovation :

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX

Référence du PV : _____

Je soussigné (nom, prénom et qualité) : _____
 Représentant la société : _____
 Dont le siège est situé : _____
 N° SIREN : _____

Agissant comme maître de l'ouvrage :
 Nom du site des travaux : _____
 Adresse : _____
 Code postal et Ville : _____

Pour les travaux IND UT 102
 * Mise en place d'un système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
 * Puissance électrique nominale du moteur équipé d'une variation de vitesse (kW) : 3 X75kW

Pour les travaux IND UT 103
 * Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur compresseur d'air
 * Type de récupération : GAINAGE POUR CHAUFFAGE LOCAL
 * Compresseur(s) Equipé(s) : 3 X _____
 * Puissance thermique récupérée (kW) : 125

Pour les travaux IND UT 124
 * Mise en place d'un séquestrateur électronique assurant le pilotage des compresseurs d'air
 * Marque et référence du séquestrateur : _____
 * Séquestrateur équipé d'un système d'optimisation d'énergie ? OUI

Pour les travaux IND UT 132
 * Mise en place d'un moteur asynchrone de classe IE4
 * Marque et référence du moteur : _____
 * Puissance utile du moteur (kW) : 75kW

Pour les travaux IND UT 132
 * Mise en place d'un moteur asynchrone de classe IE4
 * Marque et référence du moteur : _____
 * Puissance utile du moteur (kW) : 75kW

Pour les travaux IND UT 132
 * Mise en place d'un moteur asynchrone de classe IE4
 * Marque et référence du moteur : _____
 * Puissance utile du moteur (kW) : 75kW

Faisant l'objet d'un devis n° signal le N° devis _____ signal le 24/07/2024

Mentions obligatoires

Fiches techniques

Outil de chiffrage personnalisé

Note de dimensionnement

PV de réception

Des cahiers des charges par fiche CEE pour structurer et standardiser les attentes vis-à-vis de la réglementation pour nos partenaires.





BAT-TH-158

POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE
DE TYPE AIR/AIR

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- ✓ Bâtiment tertiaire existant ≥ 2 ans à la date d'engagement de l'opération
- ✓ Respect de la durée de vie conventionnelle de la FOST : 22 ans
- ✓ Si Pnom ≤ 12 kW, les coef de performance selon le règlement (UE) 206/2012 doivent être :
 - ≥ 4,2 pour le coefficient de performance saisonnier (SCOP)
 - ≥ 6 pour l'efficacité énergétique saisonnière (SEER)
- ✓ Si Pnom > 12 kW, les efficacités énergétiques saisonnières (Etas) selon le règlement (UE) 2016/2281 doivent être :
 - ≥ 145 % pour le chauffage et ≥ 250 % pour le refroidissement pour une PAC (hors PAC en toiture)
 - ≥ 130 % pour le chauffage et ≥ 150 % pour le refroidissement pour une PAC en toiture (rooftop intégrant le chauffage, le refroidissement, la ventilation, le rafraîchissement par surventilation nocturne et la filtration)

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- ✓ Justificatif surface
- ✓ Document technique du fabricant de la PAC (ou établissement accrédité COFRAC ou équivalent) indiquant que le matériel installé est une PAC réversible de type air/air (ou équivalent), les puissances nominales frigorifique et calorifique et, en fonction de la puissance de la PAC : le SCOP et le SEER ou l'Etas pour le refroidissement et le chauffage ainsi que le type de PAC



Fiche technique



BAT-TH-158

POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE
DE TYPE AIR/AIR

MENTIONS OBLIGATOIRES

DEVIS
TOUTES FOST

- ✓ "DEVIS" + Référence du devis (surtout lorsque le devis comporte une note de dimensionnement)
- ✓ Date d'édition du devis
- ✓ Raison sociale + SIRET + adresse du professionnel
- ✓ Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- ✓ Adresse des travaux si différente (non obligatoire sur le devis, mais fortement conseillée)
- ✓ Liste complète des travaux faisant l'objet de la demande de prime CEE
- ✓ Pagination complète et cohérente
- ✓ Rôle Actif et Incitatif de Sonergia :
- ✓ **SI PRÉSENCE** du Rôle Actif et Incitatif (RAI) de Sonergia sur le devis, noter la mention ci-dessous sur celui-ci : « Possible Eco-Prime Sonergia (Partenaire CEE - SIREN n°518685516) ou titre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) : ... € (sous réserve de respect des critères d'éligibilité). Ce montant est susceptible de varier en fonction des travaux effectivement réalisés et du volume des CEE attribués à l'opération. Le client accepte que Sonergia, ou tout intervenant mandaté par Sonergia ou agissant au nom du Ministère en charge de l'énergie, réalise ou fasse réaliser des contrôles téléphoniques ou sur place afin de vérifier la réalité des travaux »
- ✓ Si déduction de la prime CEE sur le devis celle-ci doit apparaître et être déduite du TTC

PARTIE ENGAGEMENT DU CLIENT :

- ✓ Nom
- ✓ Prénom
- ✓ Fonction
- ✓ 2 types de signatures admises :
 - date + signature manuscrite
 - OU**
 - date + signature électronique qualifiée

Les détails du signataire doivent apparaître, ainsi que sur tous les documents signés par un bénéficiaire Personne Morale depuis le 01/07/2019

Nous vous conseillons de rajouter ces champs sur vos modèles de devis afin d'éviter tout oubli.

FACTURE
TOUTES FOST

- ✓ Date d'édition de la facture
- ✓ Date de fin de chantier (obligatoire si l'AH est signée avant la date de facturation)
- ✓ Raison sociale + SIRET + adresse du professionnel et du sous-traitant qui fait les travaux le cas échéant
- ✓ Raison sociale + adresse du bénéficiaire
- ✓ Adresse des travaux si différente
- ✓ "FACTURE" + Référence de la facture
- ⚠ Si la facture mentionne un numéro de devis il doit correspondre au devis transmis dans le dossier.
- ✓ Liste complète des travaux faisant l'objet de la demande de prime CEE + mentions obligatoires
- ✓ Pagination complète et cohérente
- ✓ Montant HT
- ✓ Taux TVA
- ✓ Montant TTC
- ✓ Si acompte : Montant acompte + date de versement
- ✓ Rôle Actif et Incitatif de Sonergia :
- ✓ **SI PRÉSENCE** du Rôle Actif et Incitatif (RAI) de Sonergia sur le devis, faire apparaître les éléments suivants sur la facture : « SONERGIA (Partenaire CEE - SIREN n°518685516) »
- ✓ Si déduction de la prime CEE sur la facture celle-ci doit apparaître et être déduite du TTC

SPÉCIFIQUE BAT-TH-158

PAC ≤ 400 kW :

- ✓ Mise en place d'une pompe à chaleur réversible de type air/air
- ✓ Puissance frigorifique nominale (kW) :
- ✓ Puissance calorifique nominale (kW) :
-

Si PAC ≤ 12 kW :

- ✓ SCOP :
- ✓ SEER :

OU

Si PAC > 12 kW :

- ✓ Type de PAC : [Préciser si PAC en toiture / rooftop ou autre type de PAC]
- ✓ Etas en chauffage (%) :
- ✓ Etas en refroidissement (%) :

À défaut :

- ✓ Marque et référence PAC :
- Notion de mise en place

Secteur Bâtiments tertiaires

Les enjeux énergétiques liés au tertiaire



Réduction des coûts opérationnels

Diminuer les dépenses énergétiques dans des contextes à forte occupation



Conformité réglementaire

Respect des normes comme la réglementation environnementale (RE2020) encourageant la rénovation énergétique du tertiaire



Démarche durable

S'engager dans une démarche durable, alignée avec votre politique RSE

60% : c'est l'objectif de réduction de la consommation d'énergie finale du secteur tertiaire en 2050

237 TWh de consommation finale énergétique, soit 16% du total en France pour 2023

28 Md€ de dépense d'énergie finale en 2022 (+18% en un an)

75ème arrêté
Projet de rénovation
globale tertiaire
Coup de Pouce tertiaire
et résidentiel collectif

Focus évolution PAC à compter du 1er janvier 2026

SUPPRESSION

BAT-TH-113

BAT-TH-162 "Système géothermique" – Coup de Pouce x5

BAT-TH-163 "Pompe à chaleur de type air/eau" – Coup de Pouce x3

BAT-TH-164 "Pompe à chaleur de type eau/eau ou eau glycolée/eau" – Coup de Pouce x4

Focus évolution PAC à compter du 1er janvier 2026

SUPPRESSION

BAR-TH-166

BAR-TH-178 "Système géothermique" – Coup de Pouce x5

BAR-TH-179 "Pompe à chaleur de type air/eau" – Coup de Pouce x3

BAR-TH-180 "Pompe à chaleur de type eau/eau ou eau glycolée/eau" – Coup de Pouce x4

Coup de Pouce « Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires »

SONERGIA est signataire de la charte « Coup de Pouce chauffage des bâtiments résidentiels collectifs & tertiaires », permettant une bonification des montants de primes

Jusqu'à

x5

Bureaux

Mise en place d'une PAC air/eau

DONNÉES DU PROJET

- Zone climatique H3
- Siège d'une banque
- 126% < Etas < 175%

Montant total de l'investissement (€)		Valorisation CEE Sonergia (€/GWhc)	6 000 €
Surface chauffée (m²)	3 000		

PROPOSITION DE PRIME SONERGIA

Travaux réalisés	Ancienne fiche (GWhc)	Fiche en vigueur (GWhc)	Coup de Pouce* (GWhc)
Mise en place d'une PAC air/eau	0,9	2,5	7,6
Total (GW hc)	0,9	2,5	7,6
TOTAL (€)	5 616 €	15 120 €	45 360 €

x2,7

x8

Collectivités

Mise en place d'une PAC air/eau

DONNÉES DU PROJET

- Zone climatique H3
- Mairie
- 126% < Etas < 175%

Montant total de l'investissement (€)		Valorisation CEE Sonergia (€/GWhc)	6 000 €
Surface chauffée (m²)	2 000		

PROPOSITION DE PRIME SONERGIA

Travaux réalisés	Ancienne fiche (GWhc)	Fiche en vigueur (GWhc)	Coup de Pouce* (GWhc)
Mise en place d'une PAC air/eau	0,6	1,7	5,0
Total (GW hc)	0,6	1,7	5,0
TOTAL (€)	3 744 €	10 080 €	30 240 €

x2,7

x8

Santé

Mise en place d'une PAC air/eau

DONNÉES DU PROJET

- Zone climatique H3
- Hôpital
- Puissance thermique nominale > 400 kW
- $3,4 \leq \text{COP} < 4$

Montant total de l'investissement (€)		Valorisation CEE Sonergia (€/GWhc)	6 000 €
Surface chauffée (m ²)	15 000		

PROPOSITION DE PRIME SONERGIA

Travaux réalisés	Ancienne fiche (GWhc)	Fiche en vigueur (GWhc)	Coup de Pouce* (GWhc)
Mise en place d'une PAC air/eau	3,5	9,9	29,7
Total (GW hc)	3,5	9,9	29,7
TOTAL (€)	20 790 €	59 400 €	178 200 €

x2,9

x8,5

Enseignement

Mise en place d'une PAC air/eau

DONNÉES DU PROJET

- Zone climatique H3
- Lycée
- Puissance thermique nominale > 400 kW
- $3,4 \leq \text{COP} < 4$

Montant total de l'investissement (€)		Valorisation CEE Sonergia (€/GWhc)	6 000 €
Surface chauffée (m ²)	5 000		

PROPOSITION DE PRIME SONERGIA

Travaux réalisés	Ancienne fiche (GWhc)	Fiche en vigueur (GWhc)	Coup de Pouce* (GWhc)
Mise en place d'une PAC air/eau	0,8	2,4	7,2
Total (GW hc)	0,8	2,4	7,2
TOTAL (€)	5 040 €	14 400 €	43 200 €

X

X

Rénovation globale tertiaire

*L'approche globale consiste à
déterminer et à mettre en œuvre un
bouquet de travaux optimal sur le plan
technico-économique*

La rénovation globale tertiaire, qu'est-ce que c'est ?

« Rénovation thermique globale d'un bâtiment existant du secteur tertiaire »

Une mobilisation de l'intégralité des travaux de performance énergétique en tertiaire soutenue par des bonifications par geste dont au moins deux concernant l'enveloppe du bâtiment

L'objectif ? Encourager les rénovations volontaristes

Fonctionnement



Une liste de fiches éligibles bonifiées par un coefficient propre à chacune dès lors qu'elles sont utilisées dans le cadre d'une rénovation globale



La prime CEE totale correspond à la somme des différents gestes bonifiés


● Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

- Au moins **deux postes** de travaux traitant l'enveloppe du bâtiment sont mis en œuvre (au moins **50%** des surfaces du bâtiment concernées par chaque poste de travaux choisi font l'objet de travaux).
- Le cas échéant, le bénéficiaire justifie l'exclusion des postes de travaux relatifs à la ventilation, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire du bouquet de travaux optimal sur le plan technico-économique.
- Un délai maximal de **quarante mois** sépare l'engagement de l'opération de son achèvement.
- Les travaux, pour être éligibles, relèvent de la maîtrise d'ouvrage du **propriétaire** ou du **gestionnaire du bâtiment**.
- Le bénéficiaire de l'opération est le **propriétaire** ou **gestionnaire du bâtiment**.
- Les **fiches CEE** utilisées dans le cadre de cette opération ne peuvent donner lieu à une 2^{nde} délivrance de CEE ultérieurement.

Quels sont les projets concernés ?

La fiche rénovation globale tertiaire ne peut être utilisée **qu'une fois par bâtiment**.

Les travaux éligibles concernent les travaux mentionnés dans les fiches d'opérations standardisées suivantes et respectent les conditions d'éligibilité propres à ces fiches :

Isolation	CVC		Process
⇒ Minimum 2 gestes			
BAT-EN-101 BAT-EN-102 BAT-EN-104 BAT-EN-107 BAT-EN-113	BAT-TH-125 BAT-TH-126 BAT-TH-158 BAT-TH-159 BAT-TH-142 BAT-TH-116	BAT-TH-162 BAT-TH-163 BAT-TH-164 BAT-TH-127 BAT-TH-157	BAT-EQ-130

Quels sont les projets concernés ?

BAT-EQ-130
Système de condensation
frigorifique à haute efficacité

BAT-EN-107
Isolation toiture

BAT-EN-101
Isolation combles

BAT-TH-142
Déstratificateurs

BAT-EN-113
Façade rideau
ou semi-rideau

BAT-EN-104
Isolation fenêtres
ou porte-fenêtres

BAT-EN-102
Isolation murs

BAT-TH-127
Réseau de chaleur

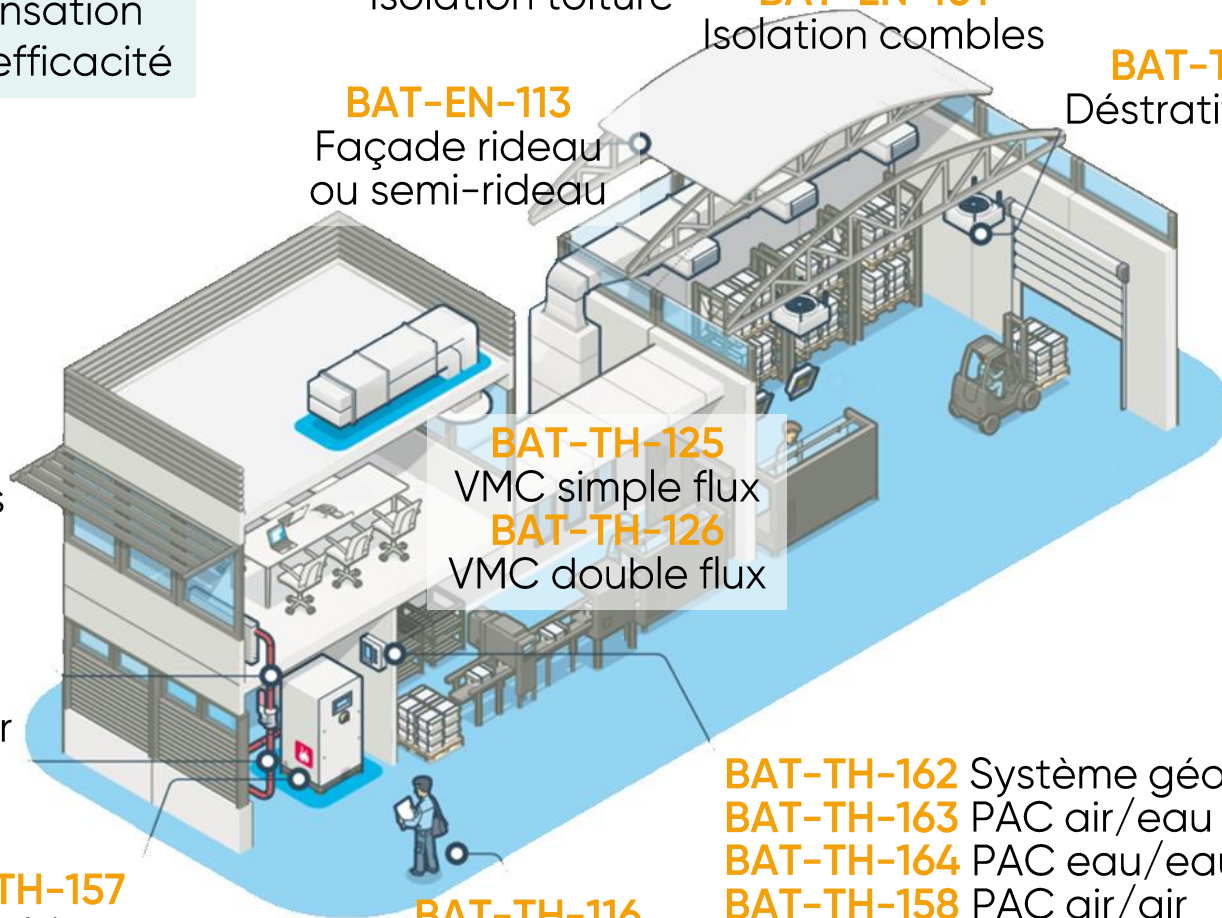
BAT-TH-159
Réseau de froid

BAT-TH-157
Chaudière biomasse

BAT-TH-125
VMC simple flux
BAT-TH-126
VMC double flux

BAT-TH-116
GTB

BAT-TH-162 Système géothermique
BAT-TH-163 PAC air/eau
BAT-TH-164 PAC eau/eau
BAT-TH-158 PAC air/air



Rénovation globale d'un hôtel

Secteur : hôtellerie

DONNÉES DU PROJET

- Zone climatique H3
- Hôtellerie
- Etas de la PAC : 126% <= Etas < 150%

Après le 31/12/2025:

- Eligibilité avec 2 gestes d'isolation
- Dépose d'une chaudière fioul

Montant total de l'investissement (€)		Valeur de la prestation CEE Sonergia	6 000 €
Surface chauffée (m ²)	1 000	Surface mur (m ²)	500

PROPOSITION DE PRIME SONERGIA

Travaux réalisés	Avant le 31/12/2025		Après le 31/12/2025		
	Mono geste (GW hc)	CDP (GW hc)	Mono geste (GW hc)	CDP (GW hc)	Rénovation globale (GW hc)
Isolation toit terrasse	0,7	0,7	0,7	0,7	3,5
Isolation mur	0,6	0,6	0,6	0,6	2,8
PAC air /eau*	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5
GTB**	0,2	0,2	0,2	0,2	0,7
Total (GW hc)	1,7	2,2	2,0	3,0	8,5
TOTAL (€)	10 124 €	13 400 €	11 972 €	17 852 €	51 035 €

Exemple de projet : rénovation globale sur bâtiment de bureau de 5 000m² chauffé en H1 d'un site industriel

Opération	Mono geste (GWhc)	Coup de Pouce	CPE 10 ans (GWhc)(1)	Réno globale (GWhc)
Isolation de la toiture terrasse	5	Pas de bonification	9,5	25
Isolation des murs	3		5,7	15
PAC air/air pour le chauffage des bureaux	5		9,5	25
Total (GWhc)	13	13	24,7	65
Total (€)	91 000 €	91 000 €	172 900 €	455 000 €
			Prime x1,9	Prime x5

(1) 30% de gain

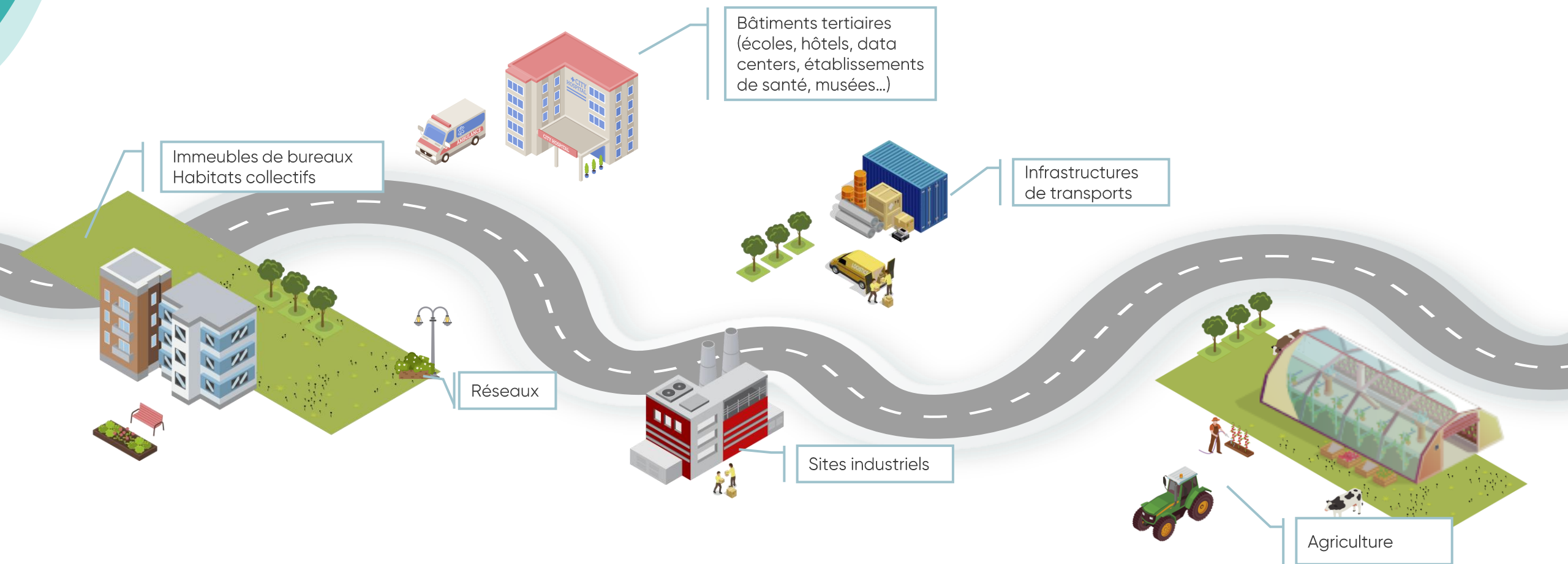
Exemple de projet : rénovation globale d'un entrepôt logistique de 18 000m² en H1

Opération	Mono geste (GWhc)	Coup de Pouce	CPE 10 ans (GWhc)(1)	Réno globale (GWhc)
Isolation de la toiture terrasse	30	Pas de bonification	70	150
Isolation des murs (2)	0,6		1,4	3
PAC air/eau pour le chauffage de l'entrepôt	8	24	18	24
PAC air/air pour le chauffage des bureaux	0,7	Pas de bonification	1,6	3,5
Total (GWhc)	39,3	55,3	91	180.5
Total (€)	275 100 €	387 100 €	637 000 €	1 263 500 €
		Prime x1,4	Prime x2,3	Prime x4.5

(1) 44% de gain

(2) On suppose au moins 25% des murs isolés

Autres projets éligibles ?



Merci de votre
attention

Guylaine Vivien

Directrice
développement
commercial

07 60 01 63 14

guylaine.vivien@sonergia.fr

Eric Bertrand

Ingénieur d'affaires Sud Est

07 63 69 62 94

eric.bertrand@sonergia.fr

